

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 133

Artikel: Les origines de la crise Chinoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249951>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

a
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

Les origines de la crise Chinoise

L'Impératrice régente Sy-Tay-Heou

La tragédie qui ensanglante la Chine est si terrible, ce qui se passe là-bas aura des conséquences si générales et si importantes, que nous sommes sûrs d'intéresser nos lecteurs en leur rappelant de quelle manière elle a pris naissance. L'arrivée au pouvoir de l'impératrice régente a été fatale à la paix ; elle a joué un des premiers rôles dans les événements qui ont préparé la crise actuelle de l'empire chinois. En face des tendances novatrices de l'empereur Koang-Su, Sy-Tay-Heou représentait, pendant ces dernières années, l'esprit conservateur chinois, dont les tendances réactionnaires ont été poussées jusqu'à l'extrême par les Boeufs. Aussi, l'impératrice est-elle devenue la protectrice et la complice de ces irréconciliables ennemis des Européens. Nous empruntons à la *Revue de Paris* le portrait de ce personnage historique, au nom duquel s'attachera peut-être le souvenir d'une conflagration générale en Europe.

La future impératrice est née le dixième jour de la dixième lunaison de la quatorzième année de l'empereur Toa-Kang (10 novembre 1834). Son père, seigneur banneret de modeste fortune, était suffisamment à l'aise pour faire donner à ses filles — ce qui est assez rare — un bon rudiment d'éducation littéraire. Par sa situation de maréchal tartare, ce seigneur appartenait donc à la noblesse mongole, considérée comme l'extension de la famille impériale, la garde d'honneur de la dynastie régnante, la troupe d'élite où se recrutent les grands dignitaires tartares, la pépinière où sont choisies

les femmes qui doivent orner le harem du Fils du ciel.

Sy-Tay-Heou n'eut donc point à user d'intrigues pour franchir les portes du palais impérial.

En Chine lorsque la femme n'est pas seulement l'épouse, mais la mère d'un fils, d'un héritier, sa situation change notablement. La femme mère est au sommet de la famille ; elle jouit non plus seulement du *droit passif* du respect, mais du *droit actif* de remontrance et de direction.

C'est ce qui fit la fortune de la fille du seigneur banneret, entrée parmi les élues du harem en 1852 ou 1853. L'impératrice de l'Est n'avait pas d'enfant. La future douairière avait rapidement captivé le Fils du Ciel par sa beauté et son intelligence. Cependant, malgré toutes les séductions de sa personne et les habiletés de son subtil génie, son ambition aurait échoué en face de l'impossible, si, la cinquième année du règne de Hien-Fong, limite fixée aux empereurs pour avoir un fils, la favorite n'eût donné le jour à un garçon. On devine l'ineffable joie de l'impérial époux comblé dans son attente. Il n'avait plus rien à refuser à la mère de l'attendu. Celle-ci, jusqu'alors, ne portait que son petit nom de jeune fille, transformé en nom de harem ; je n'ai pu le découvrir. Aussitôt après la naissance de l'héritier, elle reçut un nom officiel : *Tsé-Hy* (1) *Miséricordieuse Bienfatrice*, sous lequel on la désigne fort souvent. Selon la coutume, l'empereur l'installa solennellement au

(1) Pour les mots chinois, je maintiens l'orthographe essentiellement française des missionnaires. Elle permet à tout lecteur de prononcer exactement les mots chinois en les lisant tels qu'ils sont écrits, ce qui est impossible avec l'irrégularité orthographique anglaise que beaucoup suivent à tort. Seule l'h a besoin d'explication. Isolée devant a, e, i, o, u, elle indique une aspiration modérément rude ; devant i, elle indique un ch douci, moins sifflant que le sh anglais.

étrange dans son larynx comme si des cordes s'y brisaient. Elle pâlit ; elle ne comprenait pas la cause de cette impossibilité d'émettre les sons... Et dans la salle, c'était une stupeur. On attendait, avec angoisse, la fin de cette défaillance locale. Le frisson de plaisir se changeait en immense étonnement.

Marie-Alice fit un effort surhumain pour reprendre sa vocalise. Elle ne fit entendre qu'un son rauque de clavecin brisé.

Tous avaient encore dans l'oreille les accents sublimes de la minute précédente... Et rien ne venait plus que cette note rauque et fêlée !

Glacée et frissonnante, Marie-Alice ne savait que dire à cet auditoire qui, toujours, attendait et voulait espérer une revanche. Allait-elle reprendre, avec encore plus de brio et de maestria, l'air interrompu ? Et la cantatrice, d'une pâleur mortelle, sous son fard, ne savait quelle parole trouver pour expliquer cette impossibilité subite d'émettre un son.

Et, de là-haut, des combles, un rustre sans

Sy-Leou-Kong, palais indépendant du harem, et destiné à l'impératrice de l'Ouest, *Sy-Tay-Heou*, titre qu'il lui reconnaît par décret impérial annonçant à tout l'Empire l'heureux événement. Tse-Hy devenait presque l'égale de la véritable impératrice, l'inféconde Tong-Tay-Heou.

Pour comprendre ces caresses de gloire, il suffit de connaître le point capital de la doctrine qui régit le monde chinois ; avoir un héritier est non seulement la plus grande joie, mais le principal devoir d'un Chinois. Confucius a dit : « La piété filiale est la base de la vertu. Trois crimes existent contre cette vertu. Le plus grand est de manquer de postérité. » Aucun axiome, peut-être, dans le monde entier, ne jouit d'une créance plus profonde et d'une application plus intense que ces paroles du Sage. N'avoir pas de fils est la plus redoutable calamité pour un Céleste. C'est mésuser de la vie sans s'assurer les hommages essentiels à la félicité dans l'au-delà. Plus encore, c'est faire faillite à la lignée d'ancêtres qui a droit à la perpétuité de ces hommages des descendants. C'est donc un malheur, un déshonneur, un manque de piété filiale envers les aïeux ; c'est l'absence de la condition principale de la vertu. On peut discuter ces idées bizarres, qui, d'une contingence, sont un principe philosophique. Parce qu'elles contiennent une part de vérité adaptée à des coutumes séculaires, elles commandent la vie chinoise. Elles expliquent la polygamie, l'adoption, les fiancailles précoces, les mariages nombreux, les honneurs rendus aux mères et à certaines veuves.

Au palais impérial et dans toute la Chine, en 1855, ces idées triomphèrent : enthousiasme universel, amnistie générale et fêtes populaires dans les provinces qui n'étaient pas occupées par les rebelles. Point n'est donc besoin

pitie, osa siffler la Bocellini.

Une balle, qui l'eût frappée en plein cœur, n'aurait pas produit plus d'effet que cet impitoyable siffler. Marie-Alice chancela ; et, lourdement, sur la scène, elle s'affaissa privée de sentiment. Aussitôt, tomba le rideau.

Le spectacle qui touchait à sa fin, ne fut pas repris, et la foule s'écoula tristement impressionnée, commentant cette perte subite de la voix. Était-ce ainsi, misérablement, que devait finir la carrière de cette impeccable artiste, qui n'avait connu que des succès éclatants.

A peine remise de son évanouissement, Marie-Alice, sans consentir à entendre la moindre parole de condoléance, venait de quitter le théâtre.

Perdue, sans même changer de costume, le dissimulant sous une mante, elle s'était jetée dans une voiture ; et là, blottie au fond, portières closes, et vitres relevées, elle demeurait seule pour songer à cette étrange défaillance dans son chant.

Feuilleton du Pays du Dimanche 31

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Elle chantait, et la scène se couvrait de fleurs ; après chaque grand air, on voulait la revoir encore ; on la rappelait. Elle se surpassait. Au troisième acte, son triomphe devenait éclatant : jamais elle n'avait possédé, à ce degré, cette puissance magique d'une voix admirable, qui captive les foules. Celui qui lui donnait la réplique en était digne.

Tous deux soupiraient, en des chants sublimes, toute la poésie de la tendresse humaine.

Et, tout à coup, il y eut un arrêt dans le chant de la Bocellini, elle sentit une douleur